

Bureau du 4 septembre 2006

Décision n° B-2006-4519

commune (s) : Neuville sur Saône

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation des actions pour l'année 2006 - Conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 août 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

L'objet du présent rapport concerne le versement d'une participation financière de la communauté urbaine de Lyon, d'un montant de 55 000 € nets de taxes, aux maîtres d'ouvrage des actions à mener dans le cadre de la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) dans la commune de Neuville sur Saône pour l'année 2006.

La convention-cadre relative à la GSUP de la commune de Neuville sur Saône pour les années 2004, 2005 et 2006 approuvée par délibération n° 2004-2111 le 20 septembre 2004, a prévu de mettre l'accent sur des actions portant sur :

- l'amélioration du cadre et des conditions de vie,
- la concertation et la participation des habitants.

Le coût global de l'opération définie et retenue par les différents partenaires concernés pour l'année 2006 est estimé à 395 000 € TTC avec un engagement financier pour la communauté urbaine de Lyon de 55 000 € nets de taxes ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - la programmation 2006 de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) pour la commune de Neuville sur Saône,

b) - le versement de la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 55 000 € aux différents partenaires.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions de participation financière à passer avec les différents maîtres d'ouvrage pour l'année 2006.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2006 et 2007 - comptes 657 480, 657 380, 657 340 et 657 370 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,